

DEPARTEMENT  
**MAINE ET LOIRE**  
ARRONDISSEMENT  
**SAUMUR**  
CANTON  
**SAUMUR NORD**  
COMMUNE  
**LES ROSIERS SUR LOIRE**

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS ET QUESTIONS  
DIVERSES DU CONSEIL MUNICIPAL DU 04/07/2011

CONVOCATION DU CONSEIL FAITE LE 30/06/2011

COMPTE RENDU AFFICHE LE 05/07/2011

L'an deux mil onze, le 4 juillet à 19 h 30 mns, le conseil municipal de la commune de Les Rosiers-sur-Loire était réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Mr Denis SAULEAU, maire.

NOM	Prénom	Qualité	Présent, absent, excusé, pouvoir
SAULEAU	Denis	Maire	Présent
QUEYROI	Daniel	Adjoint	Présent
BERTHELOT	Alain	Adjoint	Présent
DESPEIGNES	Jean-Luc	Adjoint	Présent
AMAR-AUDUSSEAU	Magali	Adjoint	Présent
VIDGRIN	Jacqueline	Conseiller	Excusée
PLAT	Philippe	Conseiller délégué	Excusé, pouvoir à Denis SAULEAU
VARLET	Gisèle	Conseiller	Excusée
HYE	Bernard	Conseiller	Présent
MARTIN	Pascal	Conseiller	Présent
LEDRU	Gil	Conseiller délégué	Présent
DISSOUSSOU-BOUKA	Brice	Conseiller délégué	Présent
BONDU	Michel	Conseiller	Présent
LEROY	Olivier	Conseiller	Présent
NEAU	Jean-Jacques	Conseiller	Présent
RIVIERE	Dominique	Conseiller	Présent

A l'issue d'un scrutin, M Olivier LEROY a été désigné à l'unanimité pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Le compte rendu du dernier conseil est approuvé sans observation.

### **Délibération 1 : tarif copies :**

En exercice : 16  
Présents : 13  
Votants : 14

Nous sommes équipés depuis fin juin d'un copieur couleur :

Le cout d'une copie noir et blanc est de 2 centimes

Le cout d'une copie couleur est de 6 centimes

Actuellement nous facturons les copies noir et blanc 4 centimes aux associations et 20 centimes aux particuliers (a4) et 30 centimes (a3)

Pour info : A Longué et à Gennes : les particuliers n'ont pas accès au copieur mairie car il y a des prestataires privés qui proposent ces services. Les associations peuvent faire des copies noir et blanc uniquement en gratuité à condition d'amener leur papier

A saint clément des levées : ils ne proposent pas le service de copies couleur, les associations ont accès au noir et blanc en gratuité en fournissant le papier, les particuliers paient 15 centimes le A4 et 23 centimes le A3

Question 1 : autorisons nous l'accès aux copies couleur ? et si oui à qui

Question 2 : à quel tarif ? gratuité avec feuille ou paiement ?

Le conseil municipal,

-Après en avoir délibéré à l'unanimité des suffrages exprimés au scrutin public

-Fixe les tarifs de copies ainsi qu'il suit :

Noir et Blanc : Associations A4 : 0,04 A3/A4RV : 0,10

Particuliers A4 : 0,20 A3/A4RV : 0,30

Couleur (limité à 20): Associations A4 : 0,10 A3/A4RV : 0,20

Particuliers A4 : 0,30 A3/A4RV : 0,40

Seul le papier blanc est fournit par la commune

### **Délibération 2 : SIEML – voirie des zones d'activités dans le domaine communal :**

En exercice : 16  
Présents : 13  
Votants : 14

ERDF verse au SIEML des participations pour travaux réalisés sur voirie public.

Une partie de ces subventions est ensuite reversée par le sieml aux communes en fonction des travaux effectués.

ERDF ne verse les participations que sur les voiries publiques : comme certaines zones d'activités sont privées, ERDF souhaite que les communes du SIEML attestent par délibération du conseil municipal que les voiries de leur zone d'activités sont publiques ou privées

Le conseil municipal,

-Après en avoir délibéré à l'unanimité des suffrages exprimés au scrutin public

-Atteste que les voiries de la zone d'activité des près blondeau sont toutes incluses dans le domaine public

### **Délibération 3 : Position de la commune sur le schéma départemental de coopération intercommunal :**

En exercice : 16  
Présents : 13  
Votants : 14

Suite à une discussion sur les propositions Préfectorales et la position exprimée par la communauté de communes Loire Longué. Après des échanges complémentaires sur les pays et l'évolution des SCOT

Le conseil municipal,

-Après en avoir délibéré à l'unanimité des suffrages exprimés au scrutin public

-Donne les avis suivants :

\*Favorable au maintien du périmètre de la communauté de communes Loire Longué

\*Favorable à la fusion du SIAEP de coutures avec les SIAEP de Juigné sur Loire et Saint Jean des Mauvrets

\*Sur le volet hydraulique, favorable à la proposition préfectorale de fusion des syndicats existants dans un plus grand syndicat

\*Sur le volet assainissement, indépendamment de la question d'une compétence urbanisme qui peut se traiter de manière indépendante, favorable à ce que les communautés de communes prennent la compétence assainissement collectif  
 -Emet le vœu dans l'esprit de l'annexe 1 du document Préfectoral que les évolutions à moyen terme du schéma départemental favorisent des collaborations plus étroites entre les différents EPCI et notamment entre la communauté de communes Loire Longué et la communauté de communes du Gennois

**Délibération 4 : Tarifs périscolaires – Emploi cantine :**

En exercice : 16  
 Présents : 13  
 Votants : 14

Est présenté au conseil :

Le prix de revient des services périscolaires : cantine et garderie  
 Les fréquentations 2010-2011 et les prévisions de fréquentation à la rentrée

M Dissoussou Bouka proposera au conseil d'intégrer une personne de plus sur le temps de cantine (effectif important, gestion de quelques handicaps, temps inhérent à la mise en œuvre des animations...) : Une agent actuellement en place non occupé à cet horaire pourrait effectuer cette mission.

Le conseil municipal,

-Après en avoir délibéré à l'unanimité des suffrages exprimés au scrutin public

-Fixe les tarifs périscolaires suivants pour la période du 01/09/2011 au 31/08/2012

Cantine : 3 € le repas, 0,5 € pour enfant allergique

Garderie : frais d'inscription annuel pour la famille : 16 €, goûter : 0,55 €, les tranches de tarifs passent à 1,55, 1,80, 2,05 et 2,25

-Décide de porter la durée d'emploi d'adjoint territorial d'animation de seconde classe de 11,39/35<sup>ème</sup> à 16,76/35<sup>ème</sup> à compter du 01/09/2011

**Délibération 5 : Zone de l'île Olivier : nouveau plan de financement avec subventionnement possible dans le cadre du nouveau CTU PNR :**

En exercice : 16  
 Présents : 13  
 Votants : 14

M Le maire informe le conseil que 4 groupements sur 12 candidats seront auditionnés fin août pour la maîtrise d'œuvre sur l'aménagement du secteur de l'île Ollivier

Une attribution de financement CTU/PNR est possible : 3 projets se sont partagés l'enveloppe disponible : Chaufferie sur Saint Clément des Levées, Jeu de Boule sur Longué et notre projet

Le conseil municipal,

-Après en avoir délibéré à l'unanimité des suffrages exprimés au scrutin public

-Approuve le nouveau plan de financement ci-joint et sollicite l'octroi d'une subvention Région dans le cadre du CTU/PNR telle qu'indiqué dans le tableau ci-joint :

**PLAN DE FINANCEMENT DE L'ACTION CONTRACTUALISEE**

Postes de dépenses	HT	Participations financières		
		Organismes	Montants	%
Aménagement de la zone nature (autour de la frayère, aménagement cheminement et délimitation zones accessibles public et zones d'herbes sauvages)	61 000,00	CTU / PNR	69 669,60	33,00
Reconversion de l'ancien local de camping Traitement des abords et mise en scène	90 000,00 30 000,00	CG 49 – au titre villes et villages remarquables	54 974,00	26,04
Interprétation des frayères	7 500,00	Fédération de pêche	2 241,00	1,06
Maîtrise d'œuvre coordination	22 620,00	Autofinancement	84 235,40	39,89
<b>TOTAL</b>	<b>211 120,00€</b>		<b>211 120,00€</b>	

**PLAN DE FINANCEMENT GLOBAL DU PROJET (SI PHASAGE)**

Postes de dépenses	HT	Participations financières		
		Organismes	Montants	%
Aménagement de la zone nature Interprétation des frayères Zone d'écoute et d'observation (jeux et théâtre de verdure))	61 000,00 7 500,00 15 000,00	CTU/ PNR	69 669,60	29,83
Reconversion de l'ancien local de camping Traitement des abords et mise en scène Mobilier équipement	90 000,00 30 000,00 5 000,00	CG 49 – au titre villes et villages remarquables Fédération de pêche	56 174,00 2 241,00	24,05 0,96
Maîtrise d'œuvre coordination	25 020,00	Commune	105 435,40	45,15
<b>TOTAL</b>	<b>233 520,00€</b>		<b>233 520,00€</b>	

Questions diverses :

Magali Amar fait une présentation du Service de Soins Infirmiers A Domicile de Longué : ces services sont présents sur l'ensemble du territoire. Sur Le secteur de Longué comprenant 31 communes, il est géré sous forme associative. 38 salariés représentant 26 ETP interviennent sur prescription médicale en direction de malades atteints de poly pathologies, de personnes dépendantes et handicapées. Une équipe mobile Alzheimer existe depuis peu sur cette problématique en voie de développement.

Elle indique ensuite espérer pouvoir compter sur les conseillers disponibles en cas de mise en œuvre d'un plan canicule.

Denis Sauleau sur information non officielle de M Marchand espère 1 nouvel arrêt à la gare des Rosiers sur Loire à la rentrée de septembre, gare pour laquelle le PNR pourrait être porteur de l'étude d'aménagement avec les financements suivants : 50 % fonds Européen Leader, 30 % Crédit PARC région, 10 % communauté de communes Loire Longué, 10 % communauté de communes du Gennois. Ce montage est à confirmer pour fin août.

Denis Sauleau indique que dans le cadre de la prochaine consultation de restauration collective, il ne sera pas favorable à une incidence d'augmentation de 10 à 15 centimes sur le prix des repas de cantine.

Daniel Queyroi annonce que la borne tactile sera posée fin de semaine et invite les conseillers à donner leur avis sur les oriflammes qui seront installés.

Alain Berthelot dit son inquiétude sur les réparations à prévoir sur la piscine dont la fréquentation est faible.

Olivier Leroy souhaiterait que les positions du conseil général sur le ramassage scolaire des enfants en campagne prenne plus en compte les réalités de terrain : Pourquoi imposer à 1 enfant de traverser une route départementale sous prétexte qu'il n'est pas à 1 Km mais à 930 m de l'arrêt précédent ? Le conseil général sera interrogée sur la question.

Séance levée à 22 h 00.